

# Zone humide de « sur les crêts » (Challonges)

## Enjeux du site et actions de gestion 2023–2028



Avec l'aide financière de :

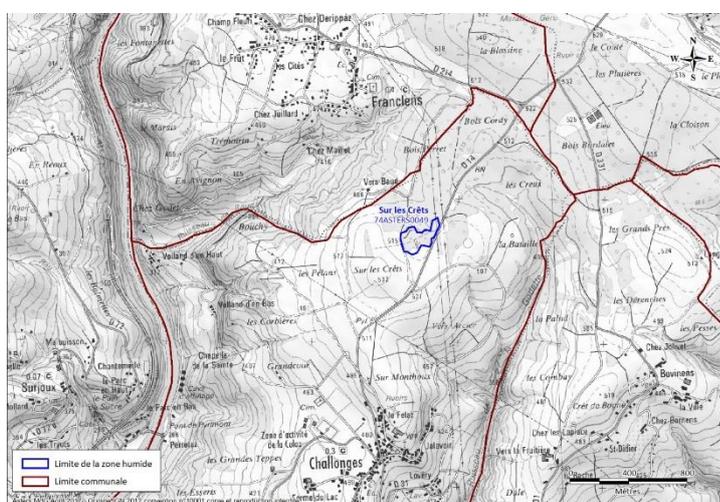


### Un site naturel à forts enjeux pour la ressource en eau et la biodiversité

La zone humide de « sur les crêts » est composée d'un ancien bas-marais (milieu tourbeux), d'un boisement de feuillus, d'une petite roselière et d'une prairie humide. Faut d'entretien, ces habitats naturels sont aujourd'hui en mauvais état de conservation et les espèces remarquables qu'ils abritaient n'ont pas été revues depuis de nombreuses années.

On estime que la flore était diversifiée et riche sur ce site jusque dans les années 1980. Le diagnostic écologique historique faisait état de :

- **84 espèces végétales** répertoriées, dont 3 d'intérêt patrimonial (le séneçon des marais, l'orchis incarnat et la laïche allongée)
- **11 espèces animales** répertoriées, dont 2 d'intérêt : le vanneau huppé et la fauvette grisette, tous deux non revus après 1983.



Du point de vue de la ressource en eau, cette zone humide, en lien avec les autres zones humides environnantes, assurent de multiples fonctions :

- **Maintien d'une bonne qualité de l'eau** : rôle d'épuration ;
- **Régulation des crues** : elle assure un stockage d'eau dans le sol en période de pluie, et contribue ainsi à une bonne gestion de la ressource en eau à l'échelle du territoire, en réseau avec d'autres zones humides ;
- **Régulation des étiages** : par restitution lente de l'eau contenue dans les sols en période de sécheresse, elle contribue au soutien du débit des ruisseaux et des nappes souterraines ;
- **Puits de carbone** : comme toutes les zones humides, elle séquestre le carbone par la végétation qui s'y développe, et également au sein du sol.

Ses fonctions hydrauliques sont aujourd'hui fortement perturbées par la présence d'un profond fossé qui la draine et l'assèche progressivement.

Elle présente enfin un **intérêt paysager** certain.



Vanneau huppé

#### Fiche d'identité

- Altitude : 515 m
- Superficie : 3,3 ha
- Hydrographie : alimentation par des eaux de ruissellement issues des prairies agricoles environnantes. Fonctionnement hydrologique altéré par la reprise des écoulements amont et le creusement d'un fossé profond qui traverse la zone du sud-ouest vers le nord-est. Exutoire à l'est, composé du fossé présent le long de la RD14.
- Usages dans le bassin versant : pratiques agricoles (cultures, prairies de fauche, pâturage bovin), chasse, lignes électriques (entretien sous les lignes par RTE)

## Mais un site altéré d'un point de vue fonctionnel

Le site se trouve altéré par :

- un envahissement progressif des secteurs ouverts par la végétation arbustive. Cet embroussaillage conduit à une fermeture progressive des milieux, un atterrissement et un appauvrissement de la biodiversité (disparition des espèces caractéristiques de milieux ouverts) ;
- La présence d'une espèce exotique envahissante : le solidage géant, très présent au sein des secteurs les plus ouverts ;
- La présence d'un fossé de drainage qui parcourt le site du sud-ouest au nord-est et assèche fortement la zone humide ;
- Potentiellement les pratiques agricoles environnantes, qui peuvent avoir un impact sur la composition des habitats naturels (fertilisants susceptibles de ruisseler et de modifier la composition végétale des prairies).



## Les actions historiques de gestion du marais

Le broyage sous la ligne haute-tension réalisé par RTE dans le cadre de l'entretien des lignes permet de maintenir une partie de la zone humide ouverte. Ces interventions sont cependant relativement espacées dans le temps (débroussaillage réalisé tous les 3 ans) et non sélectives (broyage non différencié sous les lignes). Une mise en pâture des terrains sous les lignes était envisagée, mais n'a pas été mise en place à ce jour.

Aucuns autres travaux de gestion connu n'ont été entrepris sur ce site.

## Le futur programme d'actions (2023-2028)

Compte tenu des enjeux décrits précédemment, l'objectif majeur retenu pour le site est un retour des prairies humides qui faisaient autrefois la richesse du site, et qui ont disparu au détriment des boisements. L'enjeu sera de retrouver une mosaïque d'habitats en bon état de conservation, favorable à la présence des espèces patrimoniales qui faisaient autrefois la richesse du site.

| Type d'actions  | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 |
|---|------|------|------|------|------|------|
| <b>Pose de 2 piézomètres</b> pour suivre l'évolution des niveaux d'eau dans le sol  |      |      |      |      |      |      |
| <b>Aménagements hydrauliques</b> : reprise des écoulements amont et création d'un seuil hydraulique réglable au sein du fossé traversant le site, pour neutraliser son effet drainant |      |      |      |      |      |      |
| <b>Broyage de restauration</b> bi-annuel des secteurs envahis par le solidage   |      |      |      |      |      |      |
| <b>Bucheronnage et rognage des souches</b> sur les secteurs envahis par les ligneux, puis <b>broyage des secteurs réouverts</b>   |      |      |      |      |      |      |
| <b>Actualisation des données naturalistes, recherche d'espèces patrimoniales et suivi de l'état de conservation du site</b>   |      |      |      |      |      |      |

